Communauté de Communes

Côte ouest Centre Manche

TERRITOIRE DURABLE 2030 RÉGION NORMANDIE

Séminaires élus-agents

Lundi 16 avril 2020 14h00-16h00

COMPTE-RENDU

PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial

PCAET de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Sommaire

Objectifs et déroulé du forum de lancement……p3

Le séminaire en chiffres et images……..p4

Organisation du travail en atelier……p5

Synthèse des échanges…… ……p6

Les actions retenues pour leur cohérence, pertinence et faisabilité à l'issue des échanges en sous-groupes

Axe 1 : L'appropriation des enjeux « Climat Air Energie » par les acteurs du territoire pour impulser une dynamique de changements de comportements et de pratiques ……..p9

Axe 2 : La préservation des milieux et des ressources naturelles comme leviers de développement et d'adaptation……..p11

Axe 3 : Des politiques publiques engagées en faveur de la transition ……..p14

Axe 4 : Vers un territoire autonome en énergie……..p16

Objectifs et déroulé

Objectifs du séminaire :

- Partager les contributions de la concertation et identifier les synergies avec les autres politiques de la communauté de communes
- Identifier les actions prioritaires pour le PCAET.

Déroulé du séminaire :

- Introduction et présentation de la démarche
- Présentation des principaux éléments de diagnostic, enjeux et feuille de route Air-Climat-Energie du territoire
- Ateliers en sous-groupes : Identification de la pertinence, cohérence et faisabilité des actions présentées
- Restitution des travaux
- Présentation des suites de la démarche

Le séminaire en chiffres et images

23 participants

3 sous-groupes

64 propositions d'actions soumises au débat

48 actions retenues à l'issue du séminaire es pour l'exemplarité des collectivités

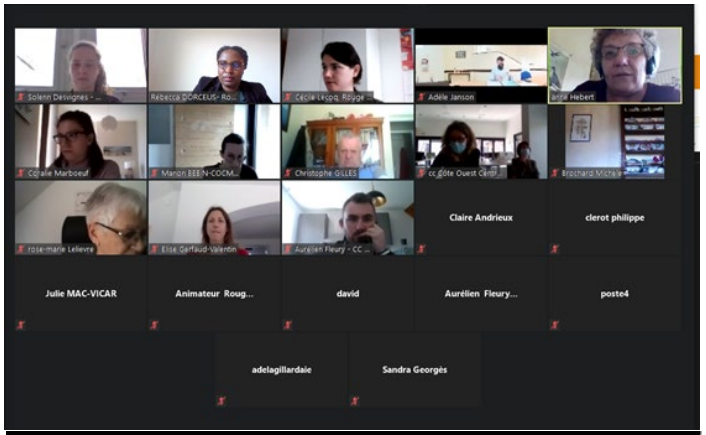

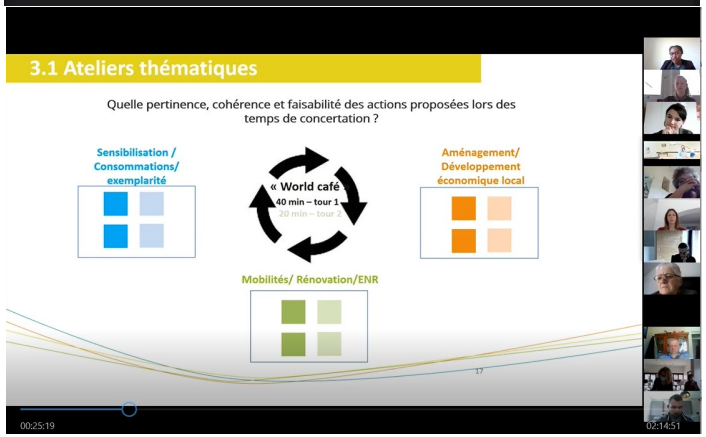

Organisation des travaux en sous-

Quelle pertinence, cohérence et faisabilité des actions proposées lors des temps de concertation ?

Sensibilisation / Consommations/ exemplarité

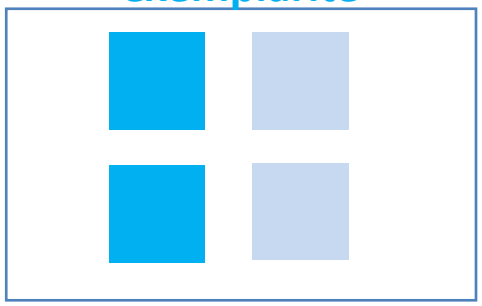

« World café »

40 min – tour 1

20 min – tour 2

Aménagement/ Développement économique local

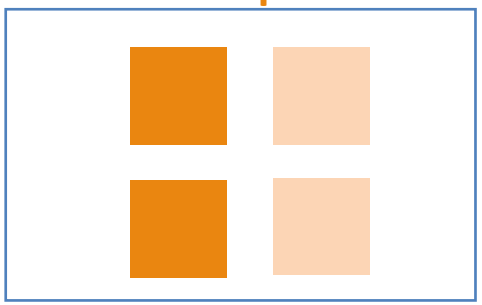

Mobilités/ Rénovation/ENR

Dans chaque sous-groupe, les élus et techniciens sont invités à se prononcer sur la pertinence, la cohérence et la faisabilité de chaque action issue des autres temps de concertation. Les actions jugées non pertinentes sont écartées et les autres actions peuvent être reformulées/complétées.

Synthèse des échanges

Sur les actions présentée en matière de sensibilisation – communication

- Il a été jugé primordial de renforcer la sensibilisation à une alimentation plus durable au regard de la richesse des produits locaux et des leviers dont disposent la COCM et les communes au travers de la restauration collective.
- L'organisation de défis familles a été plébiscitée par les participants : il a été proposé de renouveler ces défis de manière régulière, de les thématiser et d'organiser un retour d'expérience des familles qui ont déjà participé aux autres éditions.
- Les approches ludiques et pédagogiques en matière de sensibilisation doivent être employées pour toucher à la fois les enfants et adultes
- Les participants ont partagé la pertinence d'encourager le développement de ressourceries sur le territoire. Comme première étape, il a été proposé d'aménager des espaces dédiés au troc / don ou emprunt d'objets dans les déchèteries du territoire.
- Concernant l'action « coordonner et renforcer les actions de sensibilisation des habitants à des pratiques vertueuses en matière de consommation énergétique et de qualité de l'air », il a été proposé d'élargir cette action à la sensibilisation vis-à-vis de la préservation de la biodiversité, de l'adaptation aux changements climatiques, à la préservation de la ressource en eau. Il a également été proposé d'améliorer l'information des habitants vis-à-vis de ces enjeux (communication via un guide, sur le site internet de la COCM) et relayer les actions de sensibilisation mises en œuvre par les associations du territoire.

Sur les actions présentées en matière d'exemplarité

- Les participants souhaitent que le programme sur l'économie circulaire soit pérennisé et renforcé, tout comme le réseau des éco-agents et éco-élus sur lequel la COCM devrait davantage communiquer pour diffuser de bonnes pratiques.
- Si l'action portant sur la mise en place d'une démarche de mutualisation des achats/compétences entre la COCM et les communes a été jugée pertinente, des participants se sont interrogés sur sa faisabilité au regard de son caractère potentiellement chronophage.
- Il a été souhaité que les actions portant sur l'exemplarité des collectivités ne portent pas uniquement sur la transition énergétique mais soient élargies aux enjeux climatiques et de préservation des ressources.
- L'accompagnement des communes dans leur transition écologique par la COCM a de nouveau été jugé très pertinent et cohérent au regard des problématiques rencontrées par ces dernières.

Synthèse des échanges

Sur les actions présentée en matière de mobilité

- Les participants souhaitent que la plateforme de mobilité devienne l'action socle de la COCM sur ce domaine : sa visibilité doit être renforcée.
- L'élaboration d'un plan de mobilité a été jugée pertinente pour définir une feuille de route des actions à mener.
- Si le développement du covoiturage local (via un site ou une application) a été jugé pertinent, il a été proposé de rattacher cette action au développement des services proposés par la plateforme de mobilité.
- La COCM doit accompagner les communes sur le développement des mobilités actives.
- Concernant la promotion des mobilités durables aux salariés et le développement du télétravail, il a été proposé de fusionner ces actions et de les élargir aux collectivités. Il convient d'accompagner les entreprises pour qu'elles œuvrent en faveur des mobilités durables des salariés.
- Les participants ont également jugé nécessaire que des réflexions soient menées pour développer l'intermodalité et le transport à la demande sur le territoire.
- Un projet de conciergerie est en cours de réflexion, en lien avec l'action proposée sur les livraisons des commerces.

Sur les actions présentée en matière de rénovation énergétique des bâtiments

- L'accompagnement des acteurs publics dans la rénovation des bâtiments publics a été jugé très pertinent : un vrai besoin d'ingénierie a été exprimé à la fois pour la COCM et les communes. Il est souhaité que des actions mutualisées entre communes et un partage de bonnes pratiques soient réalisés et que les communes bénéficient d'accompagnement.
- Concernant la promotion de la rénovation de l'habitat, il a été rappelé la nécessité de permettre à tous les habitants de vivre dans des logements qualitatifs et d'anticiper l'arrivée de nouveaux arrivants. La rénovation doit être valorisée par rapport aux constructions neuves. Les rénovations doivent prendre en compte les enjeux de qualité de l'air et des réflexions doivent être menées pour accompagner les ménages avec de faibles revenus.

Sur les actions présentées en matière d'ENR

- Il a été rappelé la nécessité de favoriser l'autoconsommation des énergies produites localement.
- La filière prioritaire à développer sur le territoire serait le bois-énergie.
- Le développement de la production d'ENR solaire a également été souhaitée même si dans certains secteurs des problématiques sont rencontrées.
- Les éoliennes en mer/hydroliennes ont été jugées trop complexes à développer à ce stade. Il convient d'autre part de travailler sur l'éolien terrestre.
- La méthanisation est également à développer en lien avec les acteurs du territoire.

Synthèse des échanges

Sur les actions présentées en matière d'aménagement

- Il a été proposé d'intégrer à l'action sur la prévention et la lutte contre les risques littoraux la question du retrait stratégique et de création de réserve foncière.
- Il est souhaité que les actions portant sur l'aménagement prennent en compte les questions relatives aux mobilités du territoire.
- En matière d'urbanisme durable, il a été rappelé la nécessité de valoriser et conserver des terres agricoles.
- Il est souhaité qu'un travail sur l'exemplarité soit d'abord mené sur les aménagements, espaces touristiques, habitats existants avant d'envisager de nouveaux aménagements.

Sur les actions présentées en matière de transition agricole et des métiers de la mer

- Il a été proposé de reformuler l'action « replanter et valoriser les haies bocagères » par « maintenir et valoriser les services rendus par les haies bocagères ».
- Il a été souhaité que l'action relative à la mise en place de conserverie soit élargie aux activités de transformation et qu'un rapprochement entre les cultures marines et agricoles soit favorisé.
- Des enjeux de sensibilisation des acteurs du monde agricole et de la mer ont été rappelés. Des rapprochements entre ces deux secteurs ont été souhaités par les participants.
- Des partenariats entre la COCM et la Chambre d'Agriculture doivent être développés.
- L'élaboration d'un plan alimentaire territorial permettrait à la COCM de fédérer un réseau d'acteurs et d'assoir une gouvernance dédiée aux alimentaires et agricoles. Cette action peut englober d'autres actions envisagées et être l'entrée privilégiée de la collectivité pour impulser des changements de pratiques.
- Lors de la restitution, il a été proposé de développer les visites sur les exploitations agricoles pour favoriser l'éducation et la sensibilisation.

Sur les actions présentées en matière d'activités économiques vertueuses

- Pour inciter les entreprises à améliorer leur performance énergétique, il a été proposé de développer l'éco-conditionnalité des aides et d'agir sur l'implantation d'entreprises dans des zones d'activités.
- L'action relative à l'accompagnement des micro-projets a été plébiscitée. Il a été proposé de sensibiliser les porteurs de projet au développement durable ainsi que les touristes du territoire. L'ambition derrière cette action est notamment de mettre en réseau les différents acteurs.
- Concernant l'action visant à favoriser les synergies et échanges de flux entre entreprises (jugée très large), il est souhaité que l'économie circulaire soit placée au cœur des mesures. Il a été notamment été proposé de favoriser la mutualisation des transports et des espaces entre entreprises.
- Sur cette thématique, d'autres actions ont par ailleurs été proposées : développer l'exemplarité des zones d'activités, développer les espaces de coworking, promouvoir les entreprises vertueuses et développer les mobilités alternatives en direction des employeurs.

Les actions retenues

Axe 1 : L'appropriation des enjeux « Climat Air Energie » par les acteurs du territoire pour impulser une dynamique de changements de comportements et de pratiques
Orientation 1 : Sensibiliser et éduquer les acteurs du territoire aux enjeux « Climat Air Energie » et à la préservation des ressources/Orientation 3 : Accompagner et inciter à l'adoption de comportements sobres et responsable
Encourager les pratiques de consommations sobres et responsables (favoriser la location, le partage, le prêt à la place de l'achat des biens, proposer de nouveaux espaces dans les déchèteries pour favoriser le dépôt et la reprise de biens, développer des ressourceries sur le territoire,...)
Sensibiliser à une alimentation plus durable (portes ouvertes dans les exploitations agricoles, sensibilisation en lien avec le monde agricole,...)
Coordonner et renforcer les actions sensibilisation à destination des habitants sur les enjeux « Climat Air Energie » et la préservation des ressources (relayer les actions et évènements de sensibilisation menées par les acteurs du territoire, mener des animations de sensibilisation ludiques et pédagogiques,...)
Sensibiliser les collectivités à la consommation responsable, aux enjeux « Climat Air Energie » et à la préservation des ressources
Accompagner la sensibilisation et la formation des artisans à l'utilisation des matériaux biosourcés et aux pratiques de rénovation de qualité
Sensibiliser les entreprises du territoire aux pratiques plus sobres (améliorer la performance énergétique de leur patrimoine et process, éco-gestes,...)
Renforcer les défis familles (diversifier les thématiques, retour d'expérience des anciennes familles,...)
Sensibiliser sur le gâchis alimentaire
Sensibiliser aux enjeux et pratiques de mobilité durable
Accompagner le changement de pratiques agricoles
Orientation 2 : L'exemplarité et l'expérimentation des collectivités pour impulser le changement et favoriser l'innovation
Accompagner les communes dans leur transition énergétique et écologique
Communiquer sur les bonnes pratiques des communes et de la COCM pour favoriser la mise en réseau et le partage d'expérience

Axe 1 : L'appropriation des enjeux « Climat Air Energie » par les acteurs du territoire pour impulser une dynamique de changements de comportements et de pratiques

Priorisation des pistes d'actions

Orientation 1 : Sensibiliser et éduquer les acteurs du territoire aux enjeux « Climat Air Energie » et à la préservation des ressources/Orientation 3 : Accompagner et inciter à l'adoption de comportements sobres et responsable

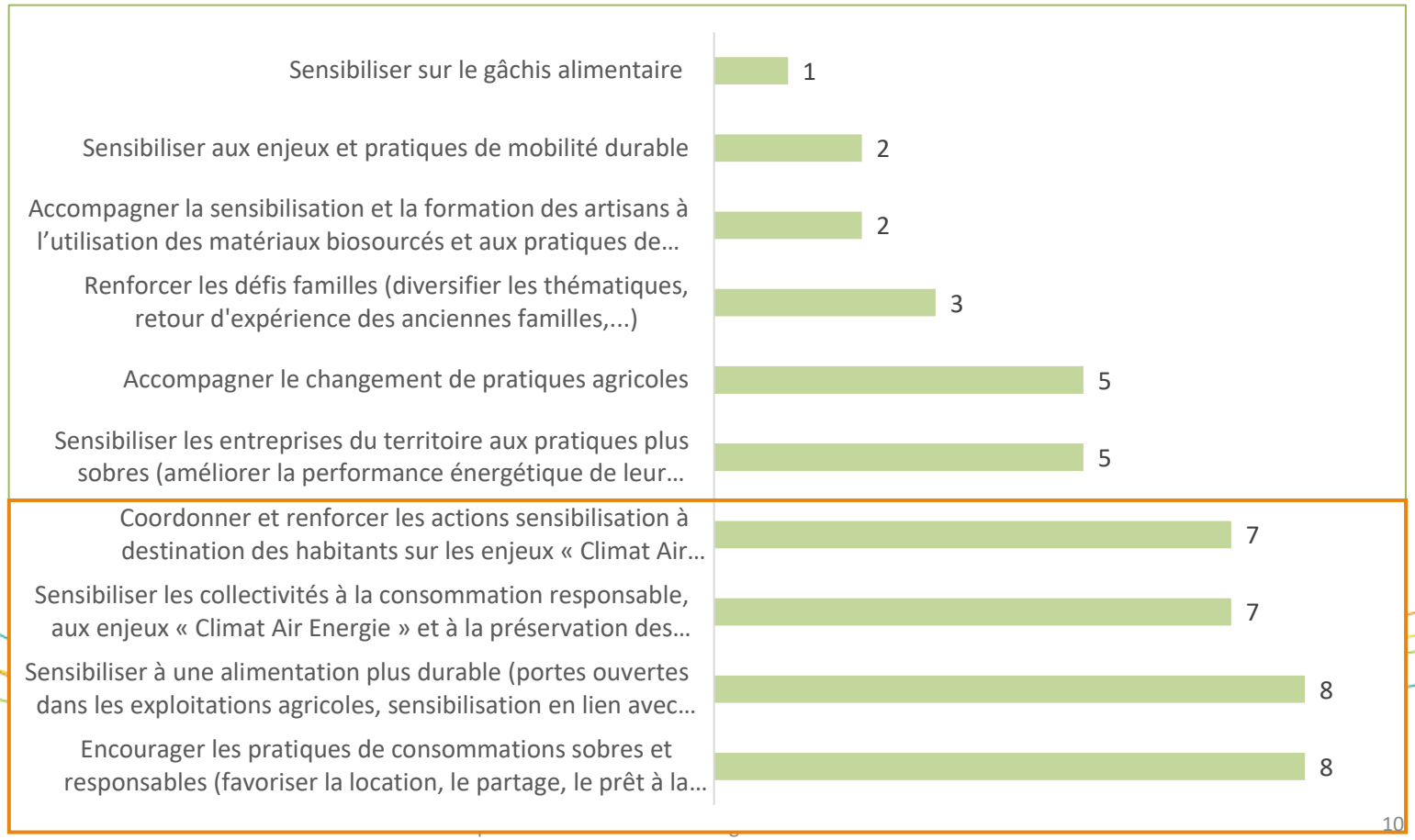

Les actions retenues

Axe 2 : La préservation des milieux et des ressources naturelles comme leviers de développement et d'adaptation
Orientation 4 : Aménager le territoire en anticipant et en s'adaptant aux effets du changement climatique
Préserver la biodiversité locale (valoriser la trame verte, bleue lutter contre la pollution lumineuse pour préserver la trame noire)
Renforcer l'exemplarité des projets d'aménagement
Promouvoir un urbanisme durable
Optimiser les réseaux d'eau et préserver les ressources
Orientation 7 : Accompagner et conforter la transition agricole et des métiers de la mer
Elaborer un Plan Alimentaire Territorial (développer les circuits courts et des filières alimentaires locales, augmenter la part des produits locaux dans les cantines,...)
Accompagner le développement d'activités locales de transformation (mise en place de conserverie, mise en réseau des acteurs, rapprochement des cultures marines et agricoles)
Accompagner les actions favorables au stockage du carbone et à la lutte contre l'érosion des sols
Maintenir et valoriser les services rendus par les haies bocagères
Favoriser des productions agricoles peu gourmandes en eau
Coordonner le ramassage des déchets sur les plages (mutualiser du ramassage sur les plages entre CRC-Comité de la Pêche-COCM, valoriser l'implication des professionnels)
Poursuivre et renforcer la sensibilisation les entreprises à la valorisation des poches à huîtres (actions d'information et de sensibilisation portées par le CRC)
Soutenir le développement d'une ostréiculture durable et responsable
Mettre en place une plateforme de stockage collective des coquilles d'huîtres (valorisation comme amendement calcique sur les parcelles agricoles)

Les actions retenues

Axe 2 : La préservation des milieux et des ressources naturelles comme leviers de développement et d'adaptation
Orientation 8 : Inciter au développement d'activités économiques vertueuses
Développer l'économie circulaire en favorisant les synergies / échanges de flux entre entreprises (favoriser la mutualisation et le prêt de matériels, accompagner la mise en réseau des entrepreneurs pour favoriser le partage de savoir-faire et compétences, accompagner la valorisation et le réemploi des déchets des entreprises par des dispositifs de mutualisation)
Promouvoir les entreprises vertueuses (éco-conditionnalité des aides, charte de bonnes pratiques pour les zones d'activités, promotion des mobilités alternatives à la voiture individuelle)
Accompagner les micro-projets des acteurs locaux
Travailler avec la grande distribution et les commerces à la réduction des emballages

Axe 2 : La préservation des milieux et des ressources naturelles comme leviers de développement et d'adaptation

Priorisation des pistes d'actions

Orientation 4 : Aménager le territoire en anticipant et en s'adaptant aux effets du changement climatique

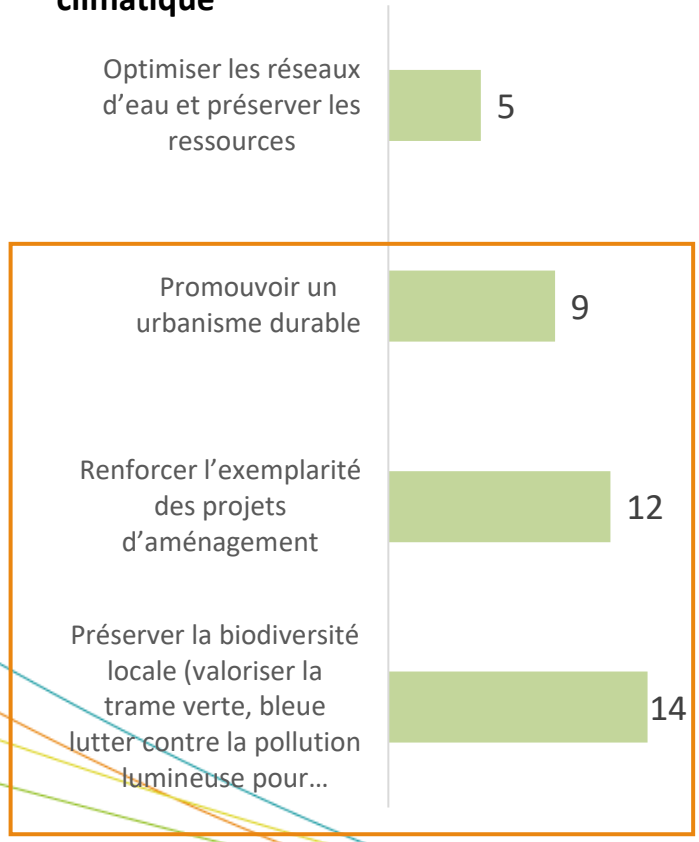

Orientation 7 : Accompagner et conforter la transition agricole et des métiers de la mer

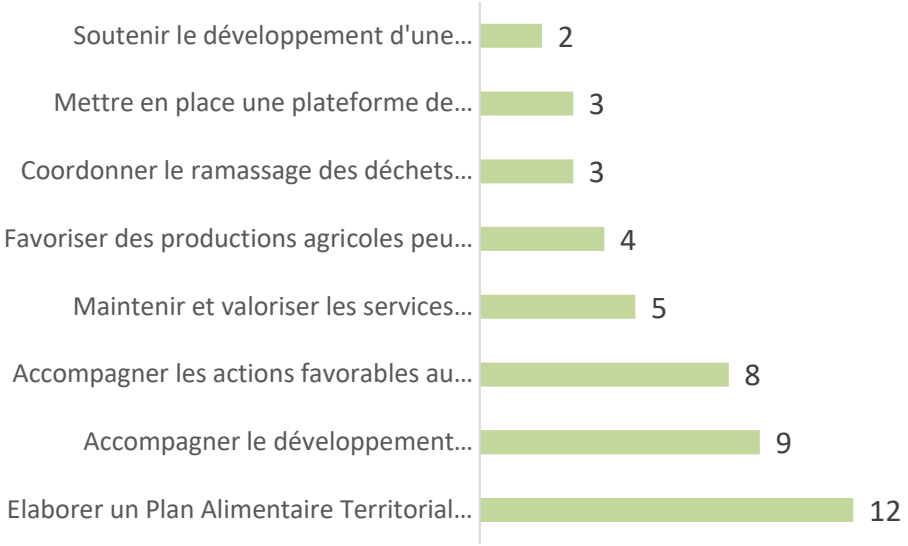

Orientation 8 : Inciter au développement d'activités économiques vertueuses

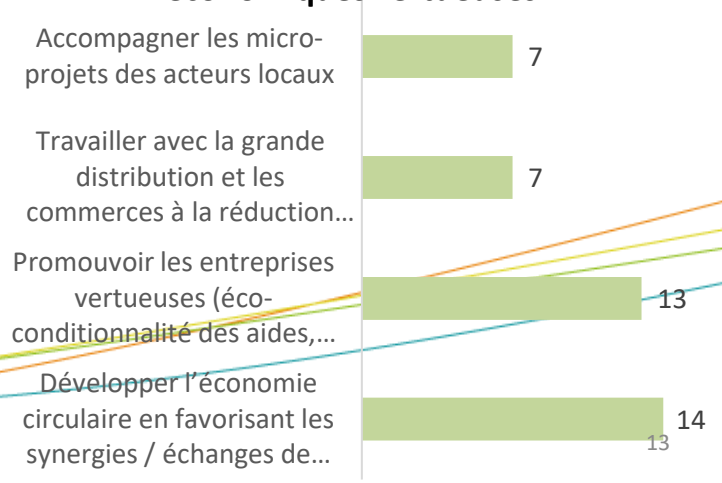

Les actions retenues

Axe 3 : Des politiques publiques engagées en faveur de la transition
Orientation 9 : Massifier les réhabilitations et renforcer la performance énergétique et environnementale des bâtiments
Renforcer la visibilité de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat (communiquer pour faire connaitre les dispositifs de soutien le remplacement des chaudières fuel,...)
Accompagner les acteurs publics dans la rénovation des bâtiments publics (mutualisation des achats, ingénierie pour le montage des dossiers,...)
Valoriser les éco-matériaux locaux (terre, chanvre, paille..) pour la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments (relayer les actions des acteurs du territoire,...)
Promouvoir la rénovation de l'habitat
Favoriser l'auto réhabilitation en lien avec les acteurs du territoire (association, artisans du BTP,...)
Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires privés (éco-conditionnalité des aides,...)
Orientation 10 : Développer les mobilités pour tous et alternatives à la voiture individuelle
Développer les modes de déplacements doux et alternatifs (pistes cyclables et routes partagées pour favoriser le vélo et la marche à pied, organiser un service de ramassage scolaire alternatif au bus,...)
Développer la plateforme de mobilité COCM'obilité (améliorer la visibilité de la plateforme, renforcer les services proposés, relayer les informations sur la mobilité,...)
Renforcer l'offre de transport en commun et de transport à la demande (renforcer l'intermodalité, augmenter l'offre de transport à la demande,...)
Elaborer un plan de déplacement simplifié (feuille de pour structurer le développement des actions de mobilité durable,...)
Accompagner les projets de livraison à domicile des commerces
Promouvoir la mobilité durable auprès des salariés du territoire (plan de déplacement entreprises, télétravail,...)

Priorisation des pistes d'actions

Orientation 9 : Massifier les réhabilitations et renforcer la performance énergétique et environnementale des bâtiments

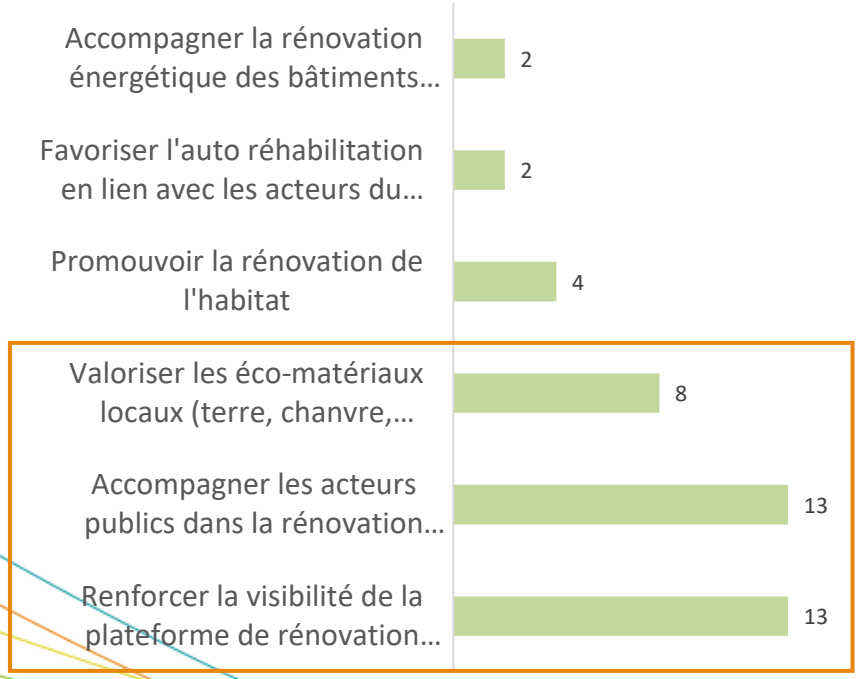

Orientation 10 : Développer les mobilités pour tous et alternatives à la voiture individuelle

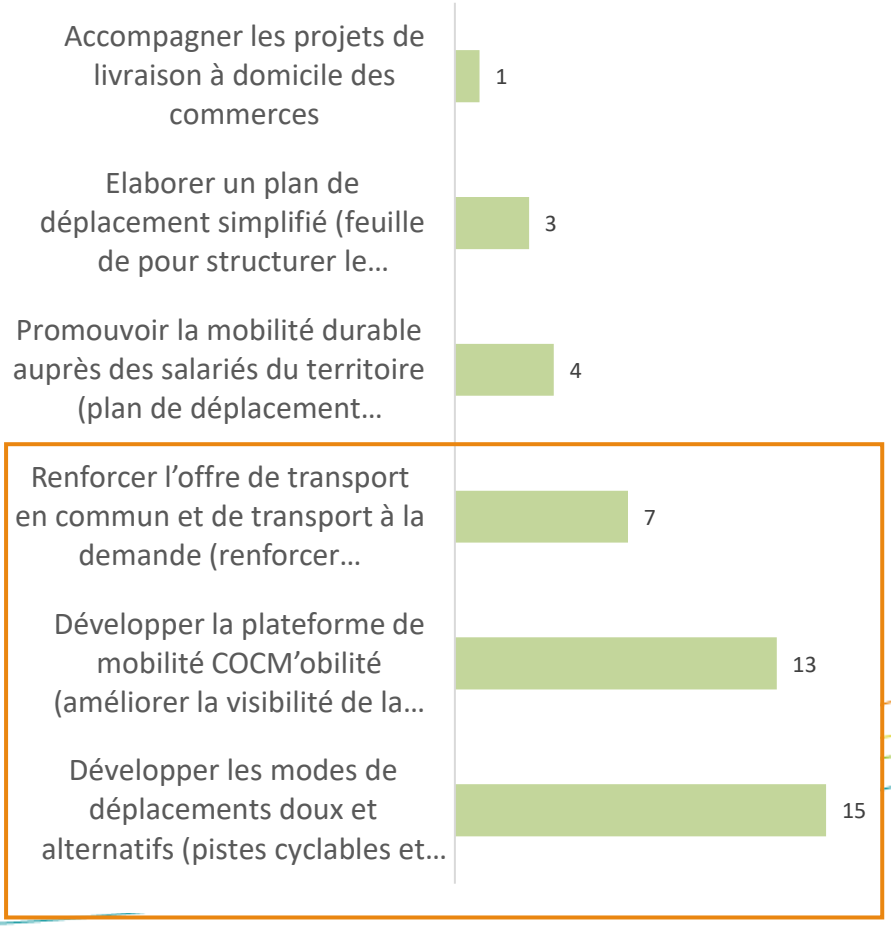

Les actions retenues

Axe 4 : Vers un territoire autonome en énergie
Orientation 11 : Déployer les énergies renouvelables locales et promouvoir leur autoconsommation / Orientation 12 : Soutenir et accompagner les projets d'énergies citoyennes et encourager les opérations d'autoconsommation collective
Mettre en place une stratégie territoriale pour accompagner le développement des énergies locales (schéma des énergies renouvelables par exemple)
Faire émerger et accompagner les collectifs citoyens pour le développement d'énergies renouvelables
Promouvoir et accompagner le développement de petites et moyennes unités de production de bois énergie
Promouvoir et accompagner le développement de petites et moyennes unités de production d'ENR solaire
Poursuivre le développement et la structuration des réseaux de distribution de l'énergie
Promouvoir et accompagner le développement de petites et moyennes unités de production de méthanisation
Communiquer sur le potentiel de développement de l'éolien terrestre

Priorisation des pistes d'actions
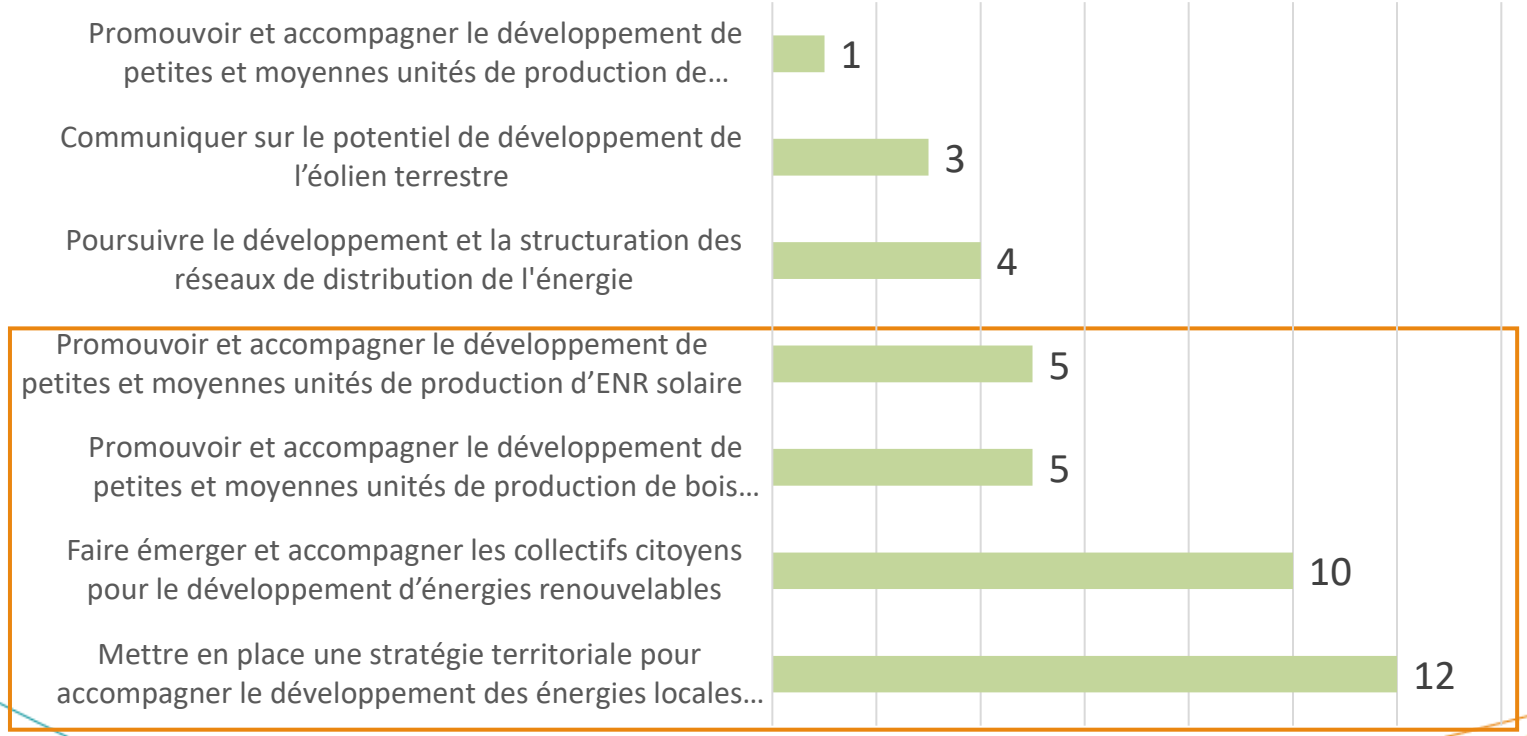
Orientation 11 : Déployer les énergies renouvelables locales et promouvoir leur autoconsommation / Orientation 12 : Soutenir et accompagner les projets d'énergies citoyennes et encourager les opérations d'autoconsommation collective